

Mission
Locale
de la
Seine et
du Loing

20
18

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Directeur de publication :
Bernard COZIC.

Coordination :
Gaëlle GUILLOT.

Equipe de Rédaction :
Gaëlle GUILLOT, Emilie NIETO, Aline THOMAS,
Isabelle GAUDILLAT.

Conception :
Emilie NIETO.



SUIVEZ-NOUS !



Mission Locale de la Seine et du Loing



www.mlseineetloing.fr

SOMMAIRE

05	Edito
06	Zoom sur l'activité
17	Nos dispositifs et actions
31	Accompagnement des parcours
32	Nos perspectives 2019

ÉDITO



Bernard COZIC, Président



Comme chaque année, la Mission Locale de la Seine et du Loing s'inscrit auprès de l'État, la Région et les collectivités pour déployer localement les nouvelles politiques publiques.

L'orientation, la formation et le travail des jeunes sont au cœur de nos missions. La Loi avenir ; la réforme de la formation professionnelle, les fusions des OPCA, n'ont fait que renforcer les accompagnements permettant ainsi aux jeunes de décider de leur avenir et d'accéder à une qualification.

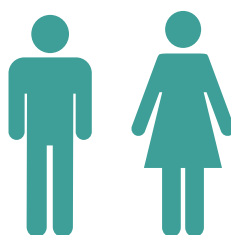
Si le chômage des jeunes diminue légèrement, il n'en reste pas moins que les jeunes accueillis sont vulnérables. Nous multiplions les actions afin de soutenir ces parcours aux obstacles parfois complexes.

Les appels à projets du Plan d'Investissement dans les Compétences vont permettre le déploiement de moyens supplémentaires pour lutter contre la précarité et intensifier l'accompagnement vers l'emploi des publics les plus fragiles.

Je sais pouvoir compter sur l'équipe de la Mission Locale, son investissement, ses compétences et sa capacité à fédérer plusieurs acteurs pour répondre aux besoins et attentes des jeunes et garantir leur insertion dans la vie sociale et professionnelle. Ce rapport d'activité en est le témoignage.

ZOOM SUR L'ACTIVITÉ

► LES JEUNES EN PREMIER ACCUEIL



600

jeunes sont
venus pour la
première fois

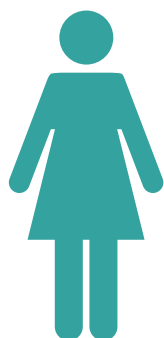


48

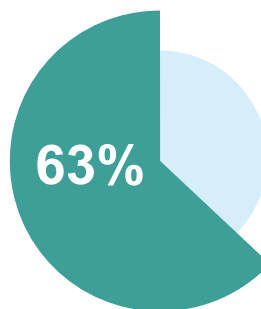
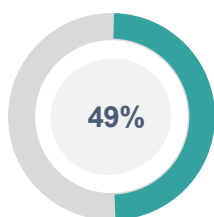
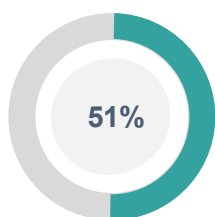
sont issus des
quartiers de la
politique de la ville



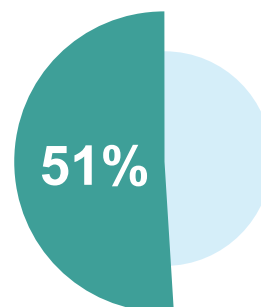
305 hommes



295 femmes



18/21 ans



de niveau IV et plus

Primo arrivant par origine

Origine de la venue	Nombre de jeunes en 1er accueil
Administration	4
Amis	98
Association	12
Autre	79
CIO / Education nationale	7
Centre de formation	3
Collectivité locale	2
Démarche personnelle	120
Education spécialisée / CHRS	39
Entreprise / Agence d'intérim	3
Famille	141
JAPD / Armée	1
Mission locale	5
Non communiqué	2
Presse, médias	4
Pôle Emploi	76
Services sociaux	4
Total général	600

Primo arrivant par lieu d'accueil

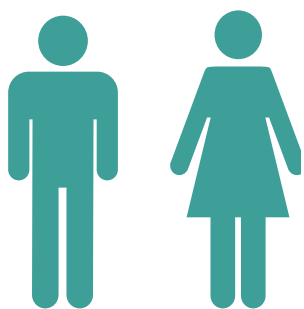
Nom officiel antenne	Nombre de jeunes
77-ML NEMOURS	360
Boutique Info Souppes	17
Centre Social CCMSL	68
Espace Ville	5
Espace des habitants	1
La Nébul'	78
Maison de l'Info	4
Maison des Jeunes Avon	47
Maison des services Avon	20
Total général	600

► LES JEUNES EN CONTACT



4 813

jeunes ont été en contact avec la Mission Locale en 2018. Ils ont majoritairement un niveau IV et plus



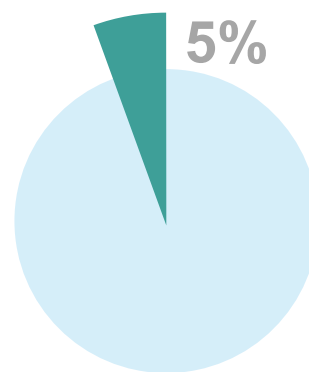
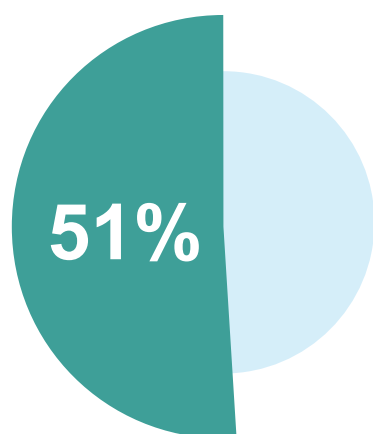
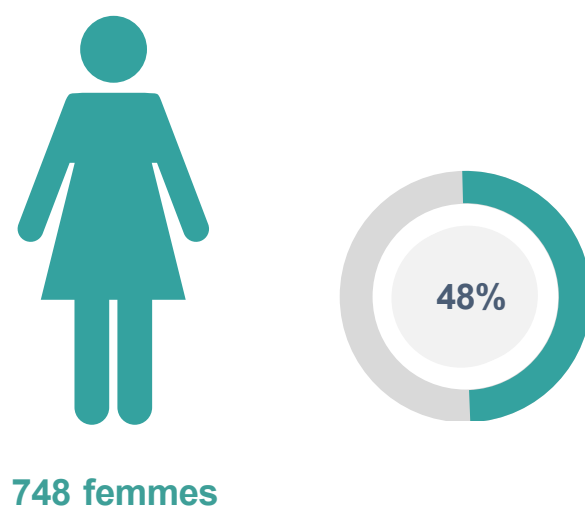
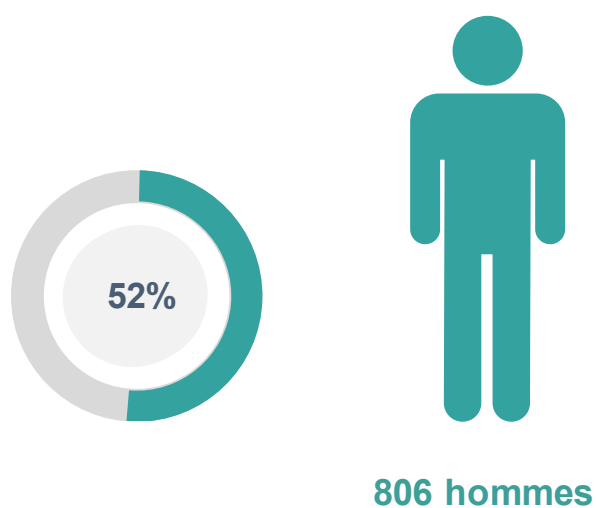
1 554

jeunes sont accompagnés



192

sont issus des quartiers de la politique de la ville



► **SIÈGE ET PERMANENCES**

● **Siège de Nemours**

17 rue des Tanneurs - 77140 NEMOURS

● **La Nebul'**

43 boulevard du Maréchal Joffre - 77300 FONTAINEBLEAU

● **Maison des Jeunes**

rue du vieux Rû - 77210 AVON

● **Maison des Services - Centre Commercial des Fougères**

27 avenue du Général de Gaulle - 77210 AVON

● **Accueil Espace des Habitants**

rue des Marronniers - 77250 VILLEMÉR

● **Espace Ville**

46 rue des Cherelles - 77140 NEMOURS

● **Boutique Info (Cour de la Mairie)**

19 avenue Maréchal Leclerc - 77460 SOUPPES-SUR-LOING

● **Centre Social**

98 rue Grande - 77430 CHAMPAGNE-SUR-SEINE

► TERRITOIRE D'INTERVENTION



Jeunes accompagnés

Nom officiel antenne	Nombre de jeunes accompagnés
77-ML NEMOURS	1433
Boutique Info Souppes	46
Centre Social CCMSL	167
Espace Ville	25
Espace des habitants	6
La Nébul'	170
Maison des Jeunes Avon	98
Maison des services Avon	65
Total général	1554

► LES ENTRÉES EN SITUATION



550

jeunes en
emploi



55

jeunes en
alternance



179

jeunes en
formation



200

jeunes en période de
mise en situation en
milieu professionnel



18

jeunes
scolarisés

396

contrats CDD

131

contrats CDI

18

contrats aidés

5

contrats de
volontariat

55

contrats en
alternance

► LA MOBILITÉ



76%
utilisent les
transports en
commun



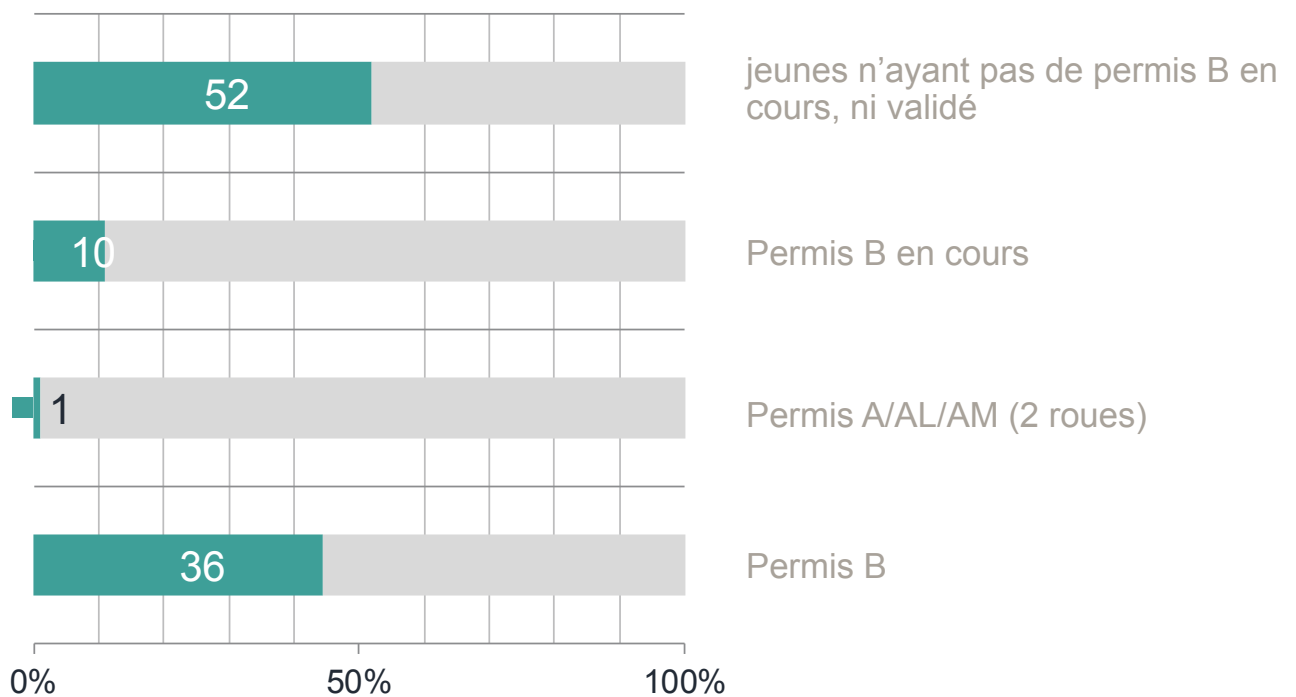
29%
utilisent une
voiture



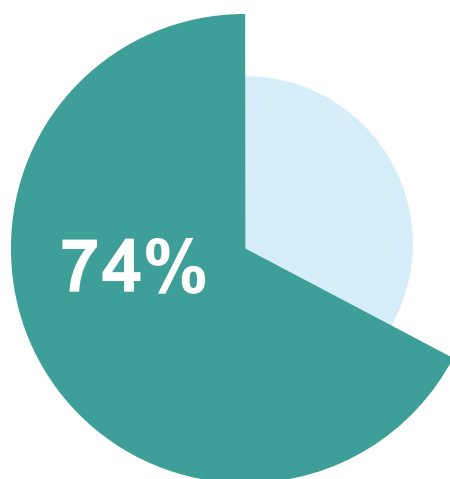
3%
utilisent un
2 roues



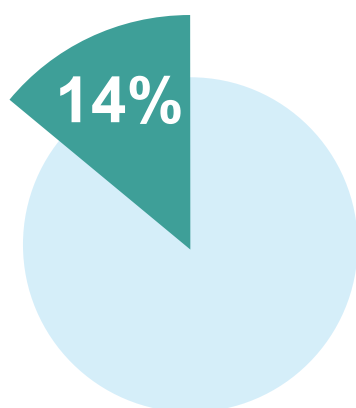
1%
Autre



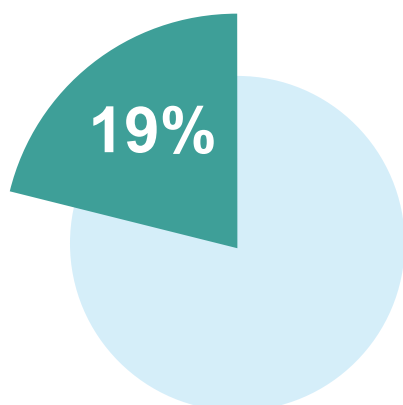
► LOGEMENT



Parents ou famille



Autonome



Conditions précaires

► LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

Domaine d'activité	Nombre d'entrées en situation
Services aux personnes	70
Industrie	30
Commerce / vente	121
Transport / logistique	149
Restauration / tourisme	98
BTP	15
Agriculture / espaces verts	18
Support à l'entreprise	29
Installation / maintenance	17
Santé	47
Communication / média	5
Art et façonnage d'ouvrages d'art	1
Spectacle	4
Banque / assurance	1

NOS DISPOSITIFS ET ACTIONS

► PARCOURS CONTRACTUALISÉ VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE (PACEA)

Le PACEA est un dispositif visant à accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle. Il est formalisé par un contrat d'engagements entre le jeune et la Mission Locale. Il est constitué de phases d'accompagnement successives.

A l'entrée dans le PACEA, le conseiller détermine, au moyen des conclusions du diagnostic initial, la durée de la ou des premières phases d'accompagnement.

Une allocation peut être perçue par le jeune qui s'engage dans un PACEA. Le montant attribué dépend de sa situation et de ses besoins. Il ne peut être supérieur au revenu de solidarité active soit 492.57€ mensuel.



TYPE DE PUBLIC

Les jeunes de 16 à 25 ans révolus motivés et volontaires, prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement



DURÉE

12 mois renouvelable 1 fois

333
entrées

► **LA GARANTIE JEUNES (GJ)**

La Garantie Jeunes est une phase du PACEA. C'est un contrat réciproque d'engagements d'un an entre un jeune et une mission locale.

Il débute par un parcours d'accompagnement collectif avec une présence quotidienne renforcée à la mission locale.

Une allocation forfaitaire mensuelle de 492.57 € pour sécuriser son quotidien (transports, logement, téléphone, etc...) et pour aider le jeune à se projeter dans un avenir professionnel. C'est une démarche personnalisée fondée sur le principe de «l'emploi d'abord» et de mise en situation professionnelle.



TYPE DE PUBLIC

Les jeunes de 16 à 25 ans ni en emploi, ni en formation, ni en éducation et en grande précarité sociale (NEET)



DURÉE

Un accompagnement collectif intensif et personnalisé pendant 1 an

**100
entrées**

► LE PLAN D'INSERTION POUR LA JEUNESSE (PRIJ)

Ce dispositif, impulsé par le préfet de région, vise à prendre en charge individuellement les jeunes de 16 à 25 ans issus de 51 quartiers prioritaires de la région Ile-de-France en leur apportant des solutions en termes d'insertion sociale, citoyenne et professionnelle.

Les jeunes repérés dans le cadre du plan bénéficient d'un accompagnement personnalisé d'insertion dans la durée, qui se traduit en particulier par des actions de sociabilisation et de remobilisation.



TYPE DE PUBLIC

Les jeunes de 16 à 25 ans des quartiers de la politique de la ville qui connaissent des difficultés d'insertion



DURÉE

6 à 9 mois

8
entrées

► **LE PROJET PERSONNALISÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI (PPAE)**

Le PPAE vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans révolus en renforçant le partenariat entre Pôle Emploi et les Missions Locales.

Ce dispositif prévoit au moins un entretien par mois, à l'exception des périodes de stages, formations ou emplois précaires (moins de 2 mois).

Cet accompagnement repose sur une démarche pédagogique visant la mobilisation du jeune sur la définition d'un parcours intégrant un suivi totalement adapté jusqu'à la consolidation de l'insertion professionnelle.



TYPE DE PUBLIC

Les jeunes de 16 et 25 ans, inscrits comme demandeur d'emploi



DURÉE

Un rendez-vous tous les mois jusqu'au retour du jeune à l'emploi

158
entrées

► **LE 100 CHANCES 100 EMPLOIS (100C100E)**

Le 100 chances 100 emplois est un dispositif regroupant un réseau d'entreprises qui offre un parcours sur-mesure.

L'objectif de ce dispositif est de répondre à des besoins économiques locaux en repérant des potentiels dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Promouvoir l'égalité des chances par un parcours personnalisé d'insertion professionnelle et s'appuyer sur un partenariat durable entre les acteurs économiques, les acteurs de l'emploi, les responsables associatifs, les services de l'état, les collectivités locales, animé par une entreprise pilote.



TYPE DE PUBLIC

Les jeunes de 18-30 ans issus dans un premier temps des quartiers prioritaires et les jeunes rencontrant des difficultés pour trouver un emploi



DURÉE

1 semaine

25
entrées

► BILAN D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (BOP)

Le BOP est une mesure d'accompagnement du jeune à l'orientation destinée à faire émerger, à confirmer et à construire un projet professionnel.

Le BOP amène le jeune à se questionner, à cerner et mesurer ses intérêts et ses capacités personnelles et professionnelles.

A l'aide de stage, de plateau technique et/ou de visite en entreprise le jeune est alors confronté à la réalité du secteur d'activité ou métier correspondant au projet.

Le but est de concrétiser le projet professionnel et définir les actions à mener pour sa mise en œuvre.



TYPE DE PUBLIC

Les jeunes de 16 à 25 ans ayant besoin d'aide dans leur choix d'orientation professionnelle



DURÉE

1 mois à 3 mois à raison d'un rendez-vous par semaine

41
entrées

22
bilans

► APPRENTISSAGE

L'action Apprentissage vise à réduire les inégalités d'accès à l'apprentissage, augmenter le nombre de jeunes en contrat, diminuer le taux de rupture et ainsi sécuriser les parcours des jeunes en emploi.

Pendant la première année, la Mission Locale propose à l'employeur et l'alternant un accompagnement sur mesure.

Des visites et des entretiens mensuels chez l'employeur seront organisés et planifiés conjointement avec les CFA. Seront mis également à la disposition de l'employeur et de l'alternant : des dispositifs internes à la Mission Locale (travail sur le savoir-être, mobilité, parrainage, coaching...



TYPE DE PUBLIC

Jeunes de 16 à 25 ans



DURÉE

12 mois

45
intégrations

► SANTÉ

Un atelier « Demain, je réussis » qui est un nouveau mode d'accueil instauré par la Mission Locale et qui permet de mieux répondre à l'appréhension ressentie par les jeunes lors de leur première venue. Celui-ci est destiné à les rassurer et à les responsabiliser. Les jeunes découvrent l'offre de services de la Mission Locale, ainsi que l'équipe, le territoire régi par la structure et surtout ils sont amenés à comprendre que les premiers acteurs de la réussite de leur parcours d'insertion, c'est bien eux ! L'après-midi se poursuit par une mise en situation de travail personnel.



TYPE DE PUBLIC

Les jeunes de 16 à 25 ans



DURÉE

12 mois

453
participants

L'action santé propose des entretiens d'écoute réalisés par la psychologue qui intervient auprès de jeunes orientés par les conseillers. Ces entretiens permettent d'aider les jeunes en manque de confiance en soi et ainsi les accompagner dans le développement de leurs capacités relationnelles et professionnelles.



95
jeunes



267
Entretiens



103
contacts
téléphoniques

► PARRAINAGE

Expérimenté à partir de 1993, le parrainage est un dispositif public de la lutte contre le chômage qui cible, à l'origine, les jeunes de moins de 26 ans en difficulté d'insertion et qui s'est étendu depuis à d'autres publics : demandeurs d'emploi de faible niveau de qualification, travailleurs handicapés...

Le parrainage est une médiation qui met en contact un adulte, actif ou retraité, et un jeune en recherche d'emploi.

Le parrain bénévole apporte au jeune en difficulté des conseils et le soutient dans ses démarches d'insertion professionnelle.



TYPE DE PUBLIC

Les jeunes de 16 à 25 ans



DURÉE

6 mois renouvelable 1 fois

35
entrées

► CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle. Il permet d'établir un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'activité...). L'objectif est également de favoriser l'évolution et la sécurisation de son parcours professionnel.



TYPE DE PUBLIC

Accessible à tout actif

333
entrées

► **DIAGNOSTIC**

La réalisation d'un « diagnostic » en continu des ressources, des capacités, des parcours, des besoins et des souhaits des jeunes est au cœur du métier de conseiller en Mission Locale. Il s'agit d'un acte professionnel majeur pour les conseillers et d'un processus important pour les jeunes dans la construction de leur parcours.

Le diagnostic s'inscrit dans les évolutions des pratiques d'accompagnement liées au Conseil en évolution professionnelle (CEP) et trouve toute sa place à travers la mise en œuvre du Parcours contractualisé vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), qui affirme le droit à l'accompagnement des jeunes.



TYPE DE PUBLIC

Les jeunes de 16 à 25 ans



DURÉE

3 mois renouvelable plusieurs fois

726
entrées

► ÉCOLE DE LA SECONDE CHANCE (E2C)

Les Écoles de la 2^e Chance (E2C) sont nées pour offrir une solution aux 90 000 jeunes qui sortent du système scolaire chaque année sans diplôme ni qualification et se retrouvent confrontés à la difficulté de rentrer dans le monde du travail. L'objectif est de lutter contre le décrochage scolaire.



TYPE DE PUBLIC

Jeunes motivés de 16 à 25 ans sans qualification, sans emploi



DURÉE

4 à 18 mois

28
orientations



21

vers Melun



7

vers Montereau

16
intégrations



13

à Melun



3

à Montereau

► DISPOSITIF AVENIR JEUNES

Notre partenaire local UPROMI et pilote du DAJ intervient auprès des jeunes demandeurs d'emploi dans le cadre de la sécurisation des parcours professionnels et le développement des compétences. Répondre aux besoins de formation et d'insertion des publics de premier niveau de qualification est leur mission.



TYPE DE PUBLIC

Jeunes de 16 à moins de 26 ans, pas ou peu qualifiés, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle



DURÉE

12 semaines



43

jeunes ont signé un contrat
de formation PEE/Avenir
Jeunes

ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS

Afin d'accompagner les jeunes dans leurs démarches d'insertion et d'assurer leurs parcours, la Mission Locale soutient financièrement certains projets en faisant appel au Conseil Départemental, à l'Etat et à la Région.

Type d'aide	Montant octroyé	Nombre de bénéficiaires
Fond d'aide aux jeunes	28 853,40	133
Allocation PACEA	22 285 €	81
Chèque mobilité	10 476 €	274 remises pour 138 jeunes
Allocation Garantie jeunes	426 458 €	172

► LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Pour bénéficier d'un soutien par le Département, les jeunes doivent être âgés de 18 à 25 ans, être en démarche d'insertion professionnelle et sociale, être de nationalité française ou bien étrangers en situation régulière. Quand la situation le nécessite, la demande peut être traitée en urgence et l'aide octroyée immédiatement, c'est là la spécificité du dispositif. Présidées par un Conseiller Départemental, les commissions ont lieu tous les mois dans chaque MDS (3 MDS pour le territoire de la MLSL)



9 320,40 €

octroyés en commission
locale d'attribution de
Fontainebleau



12 683 €

octroyés en commission
locale d'attribution de
Nemours



6 850 €

octroyés en commission
locale d'attribution de
Montereau

NOS PERSPECTIVES 2019

Dans la continuité des actions menées en 2018, la Mission Locale de la Seine-et-du-Loing va poursuivre ses démarches auprès des différents acteurs de l'emploi et notamment les Entreprises.

Elle relance son programme en faveur de l'apprentissage, elle entretient et élargit son réseau de marraines et parrains afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle.

L'association a dores et déjà répondu à plusieurs appels à projets dont un particulièrement orienté vers les jeunes «invisibles».



CONTACTEZ-NOUS !



Mission Locale de la Seine et du Loing



www.mlseineetloing.fr



17 rue des tanneurs
77140 Nemours



01.64.28.51.58